

MED 2 **Doctorat en médecine**

Gestion du programme

CEMD Commission permanente de l'enseignement de l'école de médecine

Responsable académique : André Geubel

Secrétariat administratif : Laurence Acreman

Contact : Nadine Bussy et Daphné Desimpelaere

Tél. 027645020

E-mail secretariat-med@uclouvain.be

Président et vice-président :

- 4e doctorat (MED 24) : Martin Buyschaert et Roger Detry

Objectif de la formation

Les quatre années de doctorat comprennent des cours théoriques et pratiques, des cours cliniques et des stages ainsi que des cours à option. Dès le début du 2e cycle, l'étudiant est introduit à l'hôpital grâce au tutorat et aux stages d'immersion de 1er doctorat.

La formation médicale de base est intégrée sur 2 années et demi, au cours desquelles l'étudiant effectuera trois mois de stage. Les stages continus sont regroupés sur 1 an et demi (le second semestre du 3e doctorat et les 2 semestres du 4e doctorat).

Conditions d'admission

Le programme est accessible au porteur du diplôme de candidat en médecine.

Structure générale du programme

En 2009-2010, seule la quatrième année de doctorat est encore organisée

Quatrième doctorat en médecine

1er semestre

- stages obligatoires et recommandés, comme au 6e semestre (3 périodes de 2 mois de juillet à décembre)
- stages hospitaliers agréés et organisés par le CAMG (3 périodes de 2 mois de juillet à décembre)

2e semestre

Stages à option (janvier à juin), 4 orientations :

- formation spécifique en médecine générale
- stage de préparation à un concours de spécialité
- recherche
- santé publique (dont la médecine du travail)

Contenu du programme

MED24 Quatrième année d'études

Introduction

La septième année peut se réaliser dans l'une des 4 orientations suivantes:

L'orientation en médecine générale

Cette orientation prépare l'étudiant au diplôme d'études spécialisées en médecine générale. Les étudiants qui choisissent cette orientation doivent être inscrits au Centre académique de médecine générale (CAMG) dès le début du 4e doctorat (septembre), pour pouvoir valider l'année de formation spécifique intra curriculum.

La sélection en médecine générale est limitée par le quota publié dans l'Arrêté royal relatif à la planification de l'offre médicale du 30/05/2002 publié au Moniteur belge du 14/06/2002.

L'orientation en médecine spécialisée

Le calendrier du second semestre pour les étudiants qui choisissent l'orientation en médecine spécialisée est adapté aux exigences liées à la procédure de sélection des futurs médecins candidats spécialistes.

Le nombre de postes disponibles dans les spécialités est déterminé par le quota publié dans l'Arrêté royal relatif à la planification de l'offre médicale du 30/05/2002 publié au Moniteur belge du 14/06/2002. L'accès à une spécialité est basé sur une épreuve de sélection.

Les étudiants s'inscrivent aux concours de spécialités auprès du président de la Commission de sélection concernée au début du 2e semestre du 4e doctorat. Pour la bonne organisation de leurs stages préalables aux concours, ils doivent déposer leur programme de stages auprès de l'administration des stages dès le mois de novembre de cette même année.

L'orientation recherche biomédicale

Cette orientation est ouverte aux étudiants qui se destinent à une carrière de recherche. Son programme est géré par la Commission des étudiants chercheurs.

Pour ces étudiants, le second semestre du 4e doctorat consistera en stages à temps plein dans un ou plusieurs laboratoires de recherche de la faculté.

Le programme, composé par l'étudiant et son promoteur, sera transmis **avant le 1er décembre** au président de la commission des étudiants chercheurs. Pour le 20 décembre, l'ensemble du programme sera approuvé par la commission qui avertira l'étudiant, son promoteur et le président du comité d'année du 4e doctorat.

L'orientation santé publique (y compris la médecine du travail)

Un tronc commun de formation dans les différents domaines de la santé publique peut servir de base à toute une série d'activités professionnelles (et éventuellement de formations complémentaires) ultérieures.

Ces pratiques très diverses se différencient de la formation médicale de base. L'accent est mis sur le préventif plutôt que sur le curatif, sur l'approche " programmes et population " plutôt que " soins et individus ", sur une fonction d'expert plutôt que de thérapeute, etc.

C'est l'École de santé publique qui dispense des formations de 2e et 2e cycle complémentaire dans les différents domaines intéressant la santé publique.

Les étudiants peuvent valoriser les stages effectués après leur sixième année d'études médicales dans le cadre de leur formation spécifique en médecine générale s'ils s'inscrivent au CAMG (Centre académique de médecine générale) et suivent un programme organisé par ce CAMG (directive européenne 93/16/CE du 05/04/1993).

Programmes

Orientation en médecine générale

Premier semestre

Stages hospitaliers organisés et agréés par le CAMG. Les étudiants de cette orientation doivent choisir leurs stages recommandés dans la liste des stages agréés par le CAMG.

Deuxième semestre

A. Stages

Six mois de stage de médecine générale dont au moins 3 mois chez un maître de stage en médecine générale nommé par la Faculté, le reste étant partagé entre 1 à 3 mois maximum chez un chargé de stage choisi par l'étudiant et/ou 1 mois de stage pédagogique externe de médecine générale.

B. Enseignement

L'enseignement, interactif avec la pratique de stage, s'organise, pendant le deuxième semestre, lors de la *journée de retour*, le vendredi.

Cet enseignement comporte les cours suivants qui ne sont accessibles qu'aux étudiants qui effectuent pendant ce semestre leur stage de médecine générale dans le cadre du CUMG :

Tous ces cours sont agréés CUMG.

<u>MED2380</u>	Prescriptions médicales[3h+14h]	Pierre Chevalier, Cassian Minguet, Dominique Pestiaux (coord.), Daniel Vanthuyne
<i>[partim : 14h]</i>		
<u>MEGE2101</u>	Séminaires de médecine générale[22h]	Philippe Heureux, Cassian Minguet, Dominique Pestiaux, Daniel Vanthuyne (coord.)
<u>MEGE3021</u>	Recherche, littérature médicale et qualité des soins en médecine générale[20h]	Pierre Chevalier
<u>MEGE3040</u>	Organisation logistique de la médecine générale[16h]	Didier Thillaye du Boullay (coord.), Charles Vanwelde
<u>MEGE2000</u>	Parcours de formation et tutorat[20h]	N.
<i>et un cours à option à choisir parmi les cours suivants :</i>		
<u>MEGE2121</u>	Questions spéciales de pratique de stage en médecine générale[16h]	Philippe Heureux, Cassian Minguet, Dominique Pestiaux, Daniel Vanthuyne (coord.)
<u>MEGE2432</u>	Séminaire de sensibilisation à la relation médecin-malade en médecine générale[16h]	Dominique Charlier, Philippe Heureux (coord.), Dominique Pestiaux, Christine Reynaert
<u>MEGE2122</u>	Formation aux techniques et aptitudes en médecine générale[16h]	Daniel Vanthuyne, Charles Vanwelde (coord.)
<u>MEGE3011</u>	Questions approfondies en médecine générale[20h]	Cécile Bolly, Jean Laperche (coord.), Michel Vanhalewyn
<u>PEDI2190</u>	Formation complémentaire en médecine préventive du nourrisson et du jeune enfant[30h]	Dominique BECKERS, Eddy Bodart, Naima Deggouj, Pierre-Louis DOCQUIER, Geneviève FRANCOIS, Françoise SMETS, Dominique Tennstedt, David Tuerlinckx (coord.), Demet YUKSEL

(1re partie, PEDI2190 A, 15h)

Le **jury de médecine générale** a lieu entre fin mai et mi juin.

A l'issue de leurs études, les étudiants de l'orientation médecine générale doivent avoir suivi un total de 200 heures de cours agréés organisés par le CAMG qui constituent le pré requis nécessaire à toute formation en médecine générale en post-curriculum.

Autres orientations

Premier semestre

Au cours du 1er semestre de 4e doctorat, l'étudiant poursuit les stages obligatoires et recommandés entamés pendant le 2e semestre du 3e doctorat. Il termine ses 4 grands examens cliniques.

L'évaluation de ces stages et de ces examens fait l'objet d'une prédélibération partielle en janvier.

Deuxième semestre

Le 2e semestre du 4e doctorat est un semestre d'orientation, qui aura été préparé pendant le 3e doctorat en fonction de la filière choisie.

Orientation en médecine spécialisée

Le deuxième semestre comprend 6 mois de stage. L'étudiant doit effectuer ce stage dans la ou les spécialités pour lesquelles il postule. En effet, pour les futurs spécialistes, c'est au cours de ce semestre que se déroulent les " **concours** " en vue de la sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS).

Les étudiants qui souhaitent se spécialiser en *stomatologie ou en chirurgie maxillo-faciale* doivent être sélectionné au concours d'accès à cette spécialité avant de pouvoir entamer cette formation.

Les étudiants qui souhaitent compléter leur 200 heures agréées, de façon à pouvoir se réorienter vers la médecine générale au cas où ils ne seraient pas sélectionnés à un concours, doivent suivre des cours agréés par le CAMG.

Orientation recherche

Pour les étudiants qui choisissent cette orientation, le 2e semestre du quatrième doctorat consistera en stages plein temps dans un ou plusieurs laboratoires de la Faculté de médecine.

Ils pourront, s'ils le souhaitent, suivre un ensemble de cours choisis en fonction de leur intérêt scientifique (éventuellement dans le programme d'une autre Faculté). Ce programme (stages et enseignement), composé par l'étudiant et son promoteur, sera envoyé avant le 1er décembre au Président du comité d'année de 4e doctorat et au Président de la commission des étudiants chercheurs.

L'ensemble du programme du 2e semestre du quatrième doctorat devra être approuvé avant le 20 décembre par la commission des étudiants chercheurs qui avertira l'étudiant, son promoteur, le Président du quatrième doctorat et la faculté.

Orientation médecine du travail

Au cours du 2e semestre de 4e doctorat, l'étudiant doit effectuer au moins deux fois deux mois de stages chez un maître de stage en médecine du travail reconnu par la faculté (s'adresser au Professeur D. Lison, TOXI 3054, Tél. 02/764.53.30).

Autres orientations en santé publique

Pour les étudiants qui choisissent cette orientation, le 2e semestre du 4e doctorat comprend des stages dans des institutions responsables d'un programme de santé communautaire (s'adresser à l'unité d'épidémiologie, Tél. 02/764.33.20), et des stages dans des pratiques médicales agréées.

Le choix des lieux de stage sera déterminé en fonction de l'orientation voulue par l'étudiant: santé communautaire, santé et environnement, médecine scolaire, médecine d'expertise, éducation pour la santé, gestion et administration des institutions de santé, épidémiologie, recherche clinique, etc.

Évaluation

Au terme de chacun des stages obligatoires, l'étudiant doit présenter un grand examen clinique qui évalue globalement les connaissances théoriques et pratiques de la discipline concernée. Les notes de ces grands examens cliniques seront examinées en délibération de 4e doctorat. Le jury de 4e doctorat délibérera sur ces notes et les notes de stage.

Le grade final sera attribué par un jury d'études qui intégrera le curriculum d'études de l'étudiant et l'évaluation des activités d'étudiant chercheur.